

Convertir son exploitation maraichère en agriculture biologique : réglementation et technique

Maraîchers-ères en conventionnel du Var et de PACA

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€

Non adhérent 90E/J€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Marion CELLIER

agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2017

83400 HYERES

Marion CELLIER AgriBioVar et Catherine
MAZOLLIER du GRAB, référente en
maraîchage biologique PACA